

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

REGION CHAMPAGNE-ARDENNE

Bulletin n° 116 du 02/08/90



POMME DE TERRE	Mildiou Dégâts de grêle Cicadelles	Ne pas traiter Favoriser la cicatrisation Ne pas traiter
MAIS	Acariens Pyrale	Présence Pas de nouveau vol
BETTERAVE	Maladies	Pas d'évolution
TOURNESOL	Mildiou	Absent au sud de la Marne
TOUTES CULTURES	Noctuelles	Pas d'intervention
CEREALES	Gestion des pailles	Le point sur...

POMME DE TERRE

Mildiou

Situation

Une seule contamination théorique a été enregistrée le 28 juillet en tous secteurs où s'est produit l'orage.

Ce cycle a avorté par les fortes chaleurs (35 à 40°C au niveau de la végétation).

La météo est défavorable au développement de la maladie.

Préconisation

Ne pas traiter. La prochaine protection ne sera à réaliser qu'au retour d'une période pluvieuse (au moins 3 jours de pluie consécutifs).

Dégâts de grêle

Situation

Le 28 juillet dernier, des averses de grêle ont été observées sur les secteurs de Chalons/Marne, Marson et Haussimont entraînant parfois de gros dégâts sur cultures et en particulier sur pommes de terre. Les tiges sont dilacérées et les feuilles se nécrosent et flétrissent au niveau des points d'impact.

Préconisation

Afin de favoriser la cicatrisation des blessures (porte d'entrée de toute infection), traiter avec un fongicide de la famille des phtalimides (captane ou folpel).

Cicadelles

Situation

Quelques larves et adultes de cicadelles (insecte de la taille d'un puceron, de couleur jaune verdâtre, ressemblant à une punaise) sont observés sur certaines parcelles de pomme de terre. Les populations sont très faibles et toujours inférieures à 1 larve par pied.

Ces insectes entraînent rarement des dégâts soit directs (piqûres sur feuilles) soit indirects (transmission de mycoplasmes).

Préconisation

Aucun traitement justifié.

Imprimerie du S.R.P.V. Champagne-Ardenne - Le Directeur-Gerant : J. BOUCHET - CFPPAP n° 529 AD (C SPV 1984) - ISSN 0295-5776

08 REIMS 51 10 52

Publication périodique ABONNEMENT ANNUEL : 200 F

Ministère de l'Agriculture
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
62, avenue Nationale - La Neuvillette
B.P. 1154 - 51056 REIMS CEDEX
Téléphone : 26.09.06.43

P 127

IMPRIMERIE LA RENAISSANCE TROYES

M A I S

Stade : début à fin de fécondation. Dans certains secteurs, compte-tenu de la sécheresse, on assiste à une mauvaise fécondation.

Acarien

Situation

Quelques foyers apparaissent dans l'Aube et la Marne (Tardenois). Aucun symptôme visible.

On constate surtout la présence d'oeufs d'acariens sur les rangs de bordure.

Préconisation

Aucun traitement n'est nécessaire.

Pyrale

Situation

Vol terminé. Cependant, compte-tenu du climat chaud depuis plusieurs semaines, un début de second vol (2ème génération) est possible, sans conséquence sur les maïs.

Préconisation

Dans la mesure du possible, laisser les pièges en parcelles.

T O U R N E S O L

Mildiou

Situation

Les attaques sont presque toutes localisées dans l'Aube. Une prospection a été réalisée au sud de la Marne (secteurs de Sézanne et d'Anglure) et aucun foyer n'a été trouvé.

Préconisation

Pas d'intervention.

TOUTES CULTURES

Noctuelles défoliatrices

Situation

On note leur présence sur betterave, luzerne et tournesol.

Les populations sont faibles et peu de dégâts sont constatés en culture.

Préconisation

Aucune intervention spécifique n'est justifiée.

B E T T E R A V E

Maladies

Situation

La météo est très peu favorable à une progression rapide de la cercosporiose et de la ramulariose.

Aucune tache d'oïdium observée.

Préconisation

--> Cas du 2ème traitement : différer le renouvellement.

--> Cas du 1er traitement : intervenir dès l'apparition des premiers symptômes.

CEREALES

Gestion des pailles

Pour éviter de :

* gêner l'activité microbienne du sol pendant l'interculture
* aggraver les risques de pollution par les nitrates

Retarder le déchaumage.

Si vous envisagez malgré tout de déchaumer, travailler le sol superficiellement (2 à 3 cm).

En résumé, broyer correctement les chaumes et pailles et laisser le mulch en surface. Pour contrôler les vivaces, le faire chimiquement quand l'activité des plantes vivaces a repris.